



**ST MARC  
JAUMEGARDE**

**Salle F. MISTRAL**

[www.lesamisdesaintmarc.fr](http://www.lesamisdesaintmarc.fr)



**Didier LANDUCCI**

**LÀ, MAINTENANT,  
TOUT DE SUITE**  
*ou l'art d'improviser*

**26 sept**

**20h30**

## Bon de commande

A l'usage des personnes ne souhaitant pas ou ne pouvant pas réaliser cette commande sur le site

<http://www.lesamisdesaintmarc.fr>

Bon à retourner à Les Amis de Saint Marc Jaumegarde, Place de la mairie, 13100 Saint-Marc-Jaumegarde, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de : "Les Amis de Saint Marc Jaumegarde"

**LES PASS AINSI ACHETES SERONT A RETIRER LE JOUR DU SPECTACLE SUR PRESENTATION  
D'UNE PIECE D'IDENTITE**

<b>Nom:</b>
<b>Prénom:</b>
<b>Adresse électronique, e-mail<sup>(1)</sup>:</b>
<b>Téléphone<sup>(1)</sup>:</b>
<b>Adresse postale:</b>
<b>Je reconnais avoir lu et accepté l'ensemble des Conditions Générales de Vente disponibles au bas du bulletin et sur <a href="http://www.lesamisdesaintmarc.fr">http://www.lesamisdesaintmarc.fr</a></b>
<b>Signature:</b>

<sup>(1)</sup> Il est obligatoire d'indiquer une adresse électronique (e-mail, de manière extrêmement lisible) et recommandé de mentionner votre N° de téléphone portable afin que nous puissions rapidement vous transmettre toute information importante relative à votre réservation ou à l'organisation de l'évènement.

**LA, MAINTENANT, TOUT DE SUITE**

**Salle Frederi Mistral, Place de la Mairie, 13100, SAINT MARC JAUMEGARDE**

**Samedi 28 mars 2020, 20h30**

Place assise, emplacement libre, Tarif normal

Place assise, Tarif jeune<sup>(2)</sup> (moins 18 ans)

Place assise, Tarif enfant<sup>(2)</sup> (accompagné, moins 15 ans)

Place assise, emplacement libre, Tarif Adhérent<sup>(3)</sup>

Tarif	Nb de places	Montant
15 €		
10 €		
0 €		
10 €		

**Total règlement:**

<sup>(2)</sup> **Tarifs jeune et enfant** : un justificatif pourra être demandé à l'entrée de la salle.

<sup>(3)</sup> **Tarif Adhérent** : réservé aux adhérents de l'Association Les Amis de Saint Marc Jaumegarde, à jour de leur cotisation 2019-2020. Merci de bien vouloir en mentionner les noms dans la case "indication particulière", une vérification d'identité pourra être effectuée à l'entrée de la salle.

**Information sur le placement:** Toutes les places sont assises, le placement est libre à l'exception de quelques rangs réservés. Les personnes ayant des difficultés à se déplacer sont invitées à le signaler dans la case "Indication particulière".

**Indication particulière:** (par exemple: informations relatives à la mobilité, noms des personnes bénéficiant du tarif adhérent, demande d'informations complémentaires, etc.)

**Renseignements complémentaires: 07 69 14 65 99 ou [info@lesamisdesaintmarc.fr](mailto:info@lesamisdesaintmarc.fr)**

**Conditions Générales de vente, points majeurs :**

**Responsabilité de Les Amis de Saint Marc Jaumegarde (LASMJ) :** LASMJ est responsable, à l'égard de ses Clients, de la bonne exécution des obligations résultant des contrats conclus à distance. Toutefois, conformément à l'article L.221-15 du Code de la Consommation, sa responsabilité ne saurait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. Sont notamment exclues de sa responsabilité : la survenance d'intempéries, de grèves, de changement de réglementation, d'une décision d'une autorité compétente (ex. : arrêté préfectoral ou ministériel). En cas de survenance d'un fait visé ci-dessus, LASMJ décidera, à sa seule discrétion et sans obligation de sa part, s'il accorde ou non au Client une compensation. LASMJ n'est pas responsable en cas de perte, vol ou utilisation illicite du Billet, et notamment en cas d'incident qui surviendrait pendant l'acheminement par voie postale des Billets.

**Responsabilité du Client sur les lieux de l'évènement :** Le règlement propre à l'organisation de l'EVENEMENT figure à l'entrée du lieu où se déroule l'EVENEMENT, ou est communiqué par LASMJ au Client lors de l'achat du Billet. L'acquisition d'un Billet emporte adhésion au règlement intérieur du lieu de l'EVENEMENT. Sous peine de voir sa responsabilité engagée, et le cas échéant de se voir refuser l'entrée du site ou s'en voir expulsé sans pouvoir prétendre à tout remboursement, le Client se conformera strictement au dit règlement et notamment aux règles génériques suivantes : 1/ Pour des raisons de sécurité, il est notamment interdit de fumer sur le lieu de l'EVENEMENT, d'y introduire tout objet ou substance dangereux (arme, produits inflammables, etc.) et en particulier tout objet pouvant servir de projectile. 2/ Avant de pénétrer sur le lieu de l'EVENEMENT, le Client pourra être amené à faire l'objet d'un contrôle d'identité, de subir un examen visuel de ses bagages et, le cas échéant, une palpation de sécurité et une fouille de ses bagages. L'accès pourra être refusé à toute personne refusant de se soumettre à ces vérifications ou dont l'identité et/ou situation ne correspondraient pas à celles mentionnées sur son Billet. Les lieux des EVENEMENTS organisés par LASMJ sont généralement équipés de systèmes de vidéo-surveillance placés sous le contrôle d'officiers de police judiciaire et dont les images sont susceptibles d'être utilisées en cas de poursuites pénales. 3/ Pour des raisons de propriété intellectuelle il est notamment interdit de filmer, de photographier ou d'enregistrer.